

Ecrit par le 24 décembre 2024

23e Trophée du savoir-faire vigneron : nos jeunes vaclusiens ont vraiment du talent



80% des participants à ce concours ont moins de 38 ans. Après une sélection de dizaines d'échantillons de cuvées, en rouge, rosé et blanc, le jury, composé de personnalités du département, a fait ses choix avec 28 lauréats. Audrey Piazza, la présidente des « Jeunes Agriculteurs », a rappelé que ce trophée avait été créé il y a 23 ans par Frank Alexandre, vigneron et banquier. « Le niveau de la viticulture est de plus en plus élevé. L'avenir de nos professions et de nos filières agricoles passe par la promotion de nos produits. Je crois en l'avenir de votre profession » a-t-elle déclaré, ce lundi soir dans les locaux du Conseil Départemental à Avignon, avant d'appeler les vainqueurs et de leur remettre leur diplôme.

Écrit par le 24 décembre 2024

« Le niveau de la viticulture est de plus en plus élevé. »

De la cave « Sylla » à Apt au château « Le Grand Retour » à Sainte-Cécile-les Vignes, en passant par le Domaine A. Berthet Rayne à Cairanne, « La Garrigue » à Vacqueyras, la propriété André Mathieu à Châteauneuf du Pape, « La Cave des Lumières » à Goult, les Côtes du Rhône et appellations Ventoux, Luberon, IGP Vaucluse et Méditerranée ont été récompensés. Christian Mounier, conseiller départemental en charge de l'agriculture a félicité les vigneron primés qui « défendent avec talent et passion leur terroir ». La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni a insisté : « Le Vaucluse est une terre de culture et d'agriculture avec des hommes et des femmes qui sont les gardiens d'une tradition ancestrale et collective et qui perpétuent une excellence. Pour les fêtes, les réjouissances, les grands moments de notre vie, nous ouvrons une bonne bouteille. Et comme la solidarité est l'une des compétences du département, vous savez que vous pouvez compter sur nous quand vous rencontrez des difficultés ».

« Il faut continuer à transmettre et construire de nouvelles générations de vigneron qui portent le département et ses richesses ».

Ensuite ont été remis les trophées des « Coups de Coeur » du savoir-faire vigneron 2023. Pour le département, en rouge, « Château Husson » 2021 de Châteauneuf-du-Pape, en blanc « Oversant » du « Domaine Fenouillet » et en rosé, également « Oversant » du Fenouillet. Les sponsors, le Crédit Agricole et Groupama ont craqué tous les deux pour la cuvée « Autrefois » un rouge 2021 du Domaine Champ-Long et pour « La douceur de Juliette », un rosé concocté à Bonnieux par Léa et Mathieu Malbec au « Clos des Tilleuls ».

Frank Alexandre, créateur du prix, a conclu la cérémonie : « Cette assemblée de jeunes, ça fait plaisir. Il faut continuer à transmettre et construire de nouvelles générations de vigneron qui portent le département et ses richesses ».

Les 28 vigneron distingués par ces trophées seront mis en avant lors du prochain Salon de l'Agriculture à Paris en 2024.

Ecrit par le 24 décembre 2024



Pellenc invente et se réinvente depuis 50 ans

Ecrit par le 24 décembre 2024



Le groupe [Pellenc](#), concepteur, constructeur et distributeur de machines, d'équipements et d'outils pour la viticulture, la viniculture, l'arboriculture fruitière et l'entretien des espaces verts et urbains, dont le siège est basé à Pertuis, fête ses 50 ans cette année. L'occasion de revenir sur cinq décennies d'innovation et d'afficher ses ambitions pour les années à venir.

Depuis 1973, Pellenc s'est imposé comme leader du machinisme agricole. Du sécateur hydraulique à la machine à vendanger, en passant par la pince vibrante, ou encore le matériel de cave, le groupe a su innover et se réinventer constamment ces 50 dernières années. En 2022, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 346M€.

« Aujourd'hui, Pellenc est un modèle unique dans son secteur », affirme [Simon Barbeau](#), directeur général du groupe. Cela s'explique par sa large gamme de machines, équipements et outils, mais aussi par sa double casquette. Le groupe est à la fois constructeur de ces équipements, outils et machines, mais aussi distributeur. Ce qui en fait le leader de son secteur et lui permet de rayonner à l'international, qui représente deux tiers de son chiffre d'affaires.

De la viticulture à la viniculture, en passant par l'arboriculture

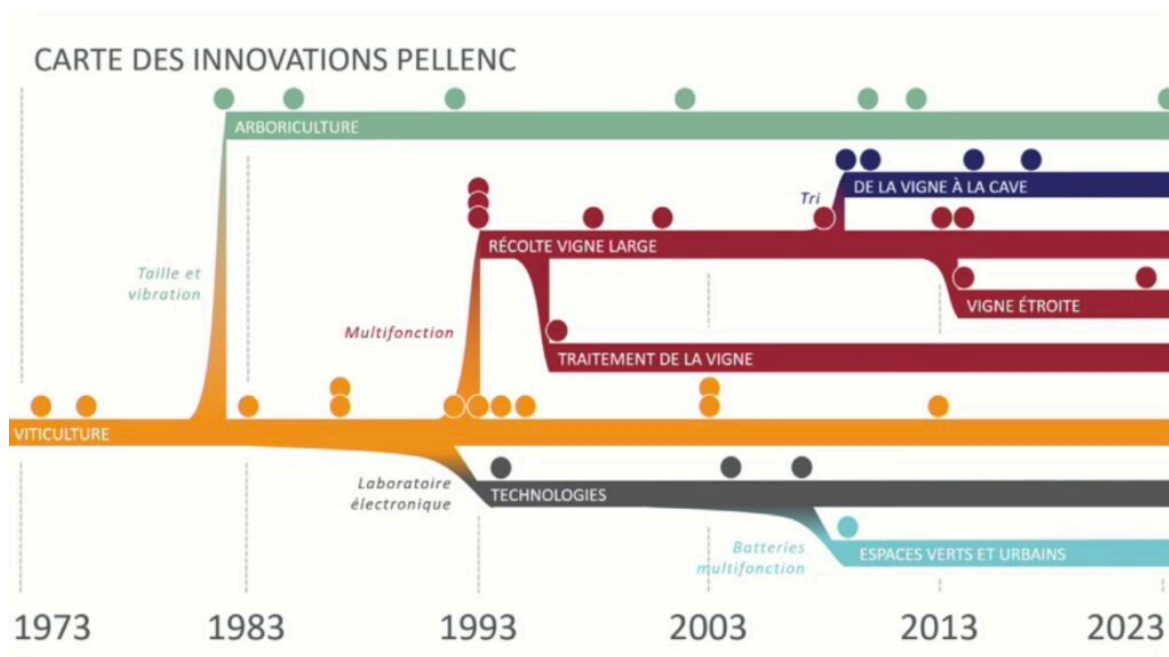
En 1973, tout commence avec la taille de vigne. « La viticulture est la colonne vertébrale du groupe, c'est le tronc de tout son développement », explique Simon Barbeau. Les équipements pour la taille vont être

Écrit par le 24 décembre 2024

complétés par le sécateur hydraulique en 1976, puis électrique en 1987, puis par la machine à vendanger en 1993.

D'autres secteurs sont ensuite venus s'ajouter tels que l'arboriculture en 1982. La maîtrise de ce nouveau secteur d'activité a permis d'adresser toutes les problématiques de récolte, notamment celle des olives avec la pince vibrante, puis avec la pince vibrante montée sur buggy en 1992, et la machine à vendanger pour les olives depuis 2010. « Comme pour la vigne, notre objectif était d'apporter des solutions technologiques de premier plan pour les oliveraies en termes de performance et de qualité de récolte », ajoute Simon Barbeau.

2014 représente une année importante pour le groupe qui ajoute une corde à son arc avec l'acquisition de Pera, spécialisé dans la fabrication de matériel de cave. Pellenc s'ouvre donc à la viticulture. « On a créé ce trait d'union entre la vigne et la cave pour être capable de pouvoir adresser les problématiques de l'ensemble de la filière avec une gamme complète (pressoir, grattoir, filtration, etc) qui permet de répondre aux enjeux des grosses caves coopératives comme des caves particulières », explique le directeur général du groupe.



©Pellenc

Améliorer la productivité et baisser la pénibilité

Depuis 2001, le chiffre d'affaires a été multiplié par huit. Le groupe ne se repose pas sur ses lauriers pour autant. « Le groupe est conscient des enjeux climatiques, technologiques, et des enjeux des clients, affirme Simon Barbeau. On est toujours en train d'évoluer et de se réinventer. » Ainsi, depuis 50 ans, le groupe est en constante évolution, tout en gardant un objectif en tête : optimiser le travail de ses clients tout en leur facilitant au maximum la tâche.

Ecrit par le 24 décembre 2024

Par exemple, pour accompagner les clients qui ont besoin de plus en plus de faire des récoltes de nuit, Pellenc a travaillé sur des machines avec conduites intuitives, des caméras à vision nocturne, etc. Ce qui permet au client d'amener au chai une vendange fraîche, pas oxydée, et surtout en toute sécurité. Le gain de temps et d'énergie est ainsi primordial. La taille rase de précision (TRP) fait partie des innovations de Pellenc qui ont révolutionné le monde viticole. « C'est une innovation majeure pour la taille puisqu'on passe d'une soixantaine d'heures de taille à une dizaine d'heures entre la TRP et la retouche manuelle », développe [Philippe Astoin](#), directeur Division Agricole du groupe.

La technologie au cœur de l'innovation

De nos jours, la technologie prend une grande place dans l'innovation. Le groupe Pellenc a notamment lancé la plateforme Pellenc Connect il y a deux ans qui permet un suivi de flotte afin d'être dans l'anticipation. « On n'attend plus qu'une panne apparaisse pour réparer, on essaye de prévenir les coûts d'entretien », explique Philippe Astoin. La plateforme permet également la cartographie, c'est-à-dire d'obtenir un ensemble de données qui permet de prendre des décisions agronomiques.

La technologie prend aussi de plus en plus de place au niveau des machines du groupe. En 2024, le robot RX-20 sera présenté au [Salon international des équipements et savoir-faire pour les productions vignes, olive, fruits-légumes](#) (Sitevi). Ce robot devrait effectuer les tâches répétitives telles que le désherbage, de jour comme de nuit, avec une autonomie de 13h à 20h. « On pense qu'il va rapidement devenir le meilleur compagnon du viticulteur », affirme Philippe Astoin.



Ecrit par le 24 décembre 2024

©Pellenc

Un projet d'entreprise pour se réinventer

À l'occasion de ses 50 ans, le groupe a décidé d'établir un projet d'entreprise basé sur trois axes :

- La **diversification** avec des solutions complémentaires pour la viticulture comme l'acquisition de Pera en 2014, le robot RX-20 en 2024, et de nouveaux équipements dans les prochains années pour répondre aux besoins des clients qui souhaiteront produire de nouveaux vins peu ou pas alcoolisés par exemple. Le groupe va également continuer à diversifier ses outils. Ce sont d'ailleurs 7 à 8% du chiffre d'affaires qui sont réinvestis dans la recherche et le développement pour permettre cette diversification.
- L'**excellence opérationnelle** qui passe par le renforcement de l'équipement industriel, pour lequel 10M€ ont été investis en 2022. Le groupe se veut intarissable sur les dimensions sécurité, qualité, coût, et service client. Pellenc souhaite également amener des innovations plus rapidement sur le marché.
- Pellenc se veut une **entreprise durable**. Quatre de ses produits ont déjà le label 'Longtime' qui certifie leur durabilité. Le groupe est conscient qu'il faut aller plus loin en termes d'engagement RSE, sur la réduction de l'empreinte carbone (sur les produits et sur les usines), sur les consommations d'énergie et d'eau, sur la réduction des déchets, et sur le cycle de vie des produits. Pellenc travaille d'ailleurs sur des solutions de reconditionnement de ses produits.

Les années à venir

Si pour le moment, le groupe n'observe pas de difficulté de recrutement, puisque ce sont 200 à 300 personnes qui intègrent Pellenc chaque année, l'entreprise prend au sérieux les potentielles difficultés qui pourraient se présenter dans le futur. Pellenc se veut attractif et un espace d'épanouissement pour les collaborateurs.

« 2023 n'a pas été une très bonne année en termes de vente de machines, explique Philippe Astoin. Le marché baisse car les clients se sont bien équipés ces dernières années, le coût de machines a augmenté, tout comme la durée des financements, et les taux d'intérêts sont plus élevés que les années précédentes. » Cette tendance ne s'applique pas seulement à Pellenc, mais a été observé à travers le monde. Si Pellenc n'était pas forcément préparé à vivre une année comme celle-là, le groupe se dit être prêt pour 2024. « Il faut s'attendre à une année similaire », conclut Philippe Astoin. D'ici 2027, Pellenc espère 30% de croissance. Pour le moment, le groupe se dit confiant sur le développement, malgré les conditions de marché actuelles.

Écrit par le 24 décembre 2024



© Pellenc

Lucien Stanzione, 'Je me bats pour un département rural en danger'

Ecrit par le 24 décembre 2024



Lucien Stanzione, sénateur socialiste, a fait le point des dossiers de son mandat de six ans dont trois passés à défendre particulièrement les filières les plus en souffrance du département : la lavande et la cerise ainsi que le financement de la recherche pour les maladies et les ravageurs. L'homme politique s'attaque, pour les 3 ans à venir, à la professionnalisation du statut d'élu et à l'obtention d'une protection juridique identique à celle des magistrats et des forces de l'ordre face à l'insécurité grandissante. Il est également question de sécurité et de défense des services publics.

«Le Vaucluse assied son économie sur l'agriculture. Or, celle-ci se transforme, notamment du point de vue de la réglementation ; celle de l'offre et de la demande.»

«Il y a encore 5 ans, tout allait bien pour la lavande.

C'était une culture d'avenir pour des zones déshéritées avec des cours élevés allant de 100 à 120€ le kilo d'huile essentielle. Puis les industriels de la Beauce, voyant les cours de blé chuter, se sont lancés dans la

Ecrit par le 24 décembre 2024

lavande, obtenant pour la mise en place des distilleries, des subventions européennes. Les territoires voisins du fleuve Rhône se sont mis à planter, tandis que la Bulgarie faisait elle-aussi de l'importation de lavande. Les grands parfumeurs ont acheté des terres en Bulgarie et planté sur place. C'est toute cette concomitance de faits et le développement des huiles essentielles de lavande qui ont fait chuter les cours. Résultat, 4 ans après, nous sommes entre 12 et 17€ le kilo. L'huile essentielle fine de lavande n'est plus rémunératrice -en dessous de 15€/kg pour l'agriculteur-. Le coût d'exploitation est devenu supérieur au bénéfice de la vente.»

Copyright Office de tourisme pays d'Apt Luberon

«Il y a aussi la question des ravageurs

Les produits de traitement phytosanitaires ont été interdits -dont certains détectés -diméthoate-probablement cancérigènes- sans que simultanément il y ait des alternatives. Les plantes sont en train de crever. En réaction, au Sénat, nous avons imposé le vote d'une enveloppe de 10M€ d'aide aux lavandiculteurs dont 1M€ à l'aide directe et avons insisté pour, surtout, financer la recherche. Cependant les critères d'éligibilité pour toucher ces 9M€ d'aides sont tellement stricts que seulement 5M€ ont été affectés et sur 850 lavandiculteurs vauclusiens, 300 sont éligibles.»

«Il faut encore se battre pour la cerise.

Et faire de l'amande et de la pistache, ce serait renoncer à la cerise. On n'en n'est pas là. Il faut encore se battre et trouver des traitements efficaces contre les ravageurs. Le seul remède actuellement prescrit est le filet -c'est entre 40 000 et 70 000€ l'hectare- sur les arbres, et lorsqu'il faut faire un traitement complémentaire, l'agriculteur doit retirer et remettre les filets. Et cela est à ajouter au coût d'exploitation. Là encore, il faut faire des efforts avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). C'est 10M€ qu'il faut créditer à la recherche.»

Cerises du Ventoux copyright PNR Ventoux/Vori

La distillation du vin

«Nous en sommes à quasiment deux années de stock de vin non écoulé. La crise vient aussi, en partie, des changements des modes alimentaires. On boit de moins en moins de vin rouge et de plus en plus de vin rosé et blanc. Les vins du Bordelais (région qui vit, actuellement, un plan d'arrachage des vignes), et des Côtes-du-Rhône classiques, à l'exclusion des grands crus, ne se vendent plus. Finalement le Gouvernement a autorisé en décembre dernier, la distillation 3 millions d'hectolitres de vin rouge.»

«Je travaille également sur l'irrigation du nord Vaucluse,

via le dossier [HPR](#) (schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multi-usages), mené en particulier par Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Son enveloppe est comprise entre 200€ et 400M€. Le Canal de Carpentras est mandaté pour en être le metteur en scène, avec l'expertise du Canal de Provence, au chapitre technique. Deux branches irrigueraient l'une jusqu'au nord Vaucluse et l'autre branche au Sud de la Drôme. Les questions à régler ? Cette irrigation serait conçue pour quelle agriculture ; pour quelles productions ; pour quelle consommation et sur quelles techniques agricoles ? Car sans eau, il n'y a pas d'agriculture.»

Ecrit par le 24 décembre 2024

«La Poste

La fermeture des postes n'est pas tolérable car c'est le service public de la proximité que j'ai toujours défendu. Pourtant, le bureau de Poste de Saint-Ruf, à Avignon, comme ceux des petites communes ferment. Nous devons penser aux personnes les plus en difficulté comme les personnes âgées, les personnes handicapées, celles qui ne peuvent pas se déplacer parce qu'elles n'ont pas de véhicules, les gens qui vivent avec nous et autour de nous. Cependant, pour les petites communes, comme Saignon, l'agence communale postale, aux horaires élargis, peut être une solution. Le problème ? C'est la perte des services financiers. Les personnes qui ont un compte à La Poste ou perçoivent leur pension n'y ont accès que dans un véritable bureau de la Poste qui sont, hélas, regroupés dans les grandes villes.»

La fermeture des hôpitaux

«Nous vivons une crise de la santé publique et de l'urgence médicale. Cela veut dire que l'on joue avec la santé des gens. Même le 15 ne dispose plus, systématiquement, d'un médecin car on en manque. Il est, le plus souvent, remplacé par un infirmier. Il y a des médecins urgentistes dans les Forces armées, réquisitionnons les pour faire les urgences de nuit. Nous avons besoin de professionnels pour faire les premiers soins. Faisons de même avec les médecins libéraux volontaires des sapeurs-pompiers.»

Quand la République recule

«A propos de la police nationale urbaine ? On nous avait annoncé plus de 43 postes et on se retrouve avec 15. Je demande pourquoi, et l'on me répond que personne ne veut venir. Je n'ai pas compris parce que des familles de la région parisienne -où démarrent la carrière de tous les jeunes policiers- m'ont saisi pour rejoindre leur famille dans le sud. En même temps, on me répond qu'il n'y a pas de volontaires pour venir. Si l'on a envie de mettre en place la politique que l'on annonce, -je parle du ministre de l'Intérieur- alors pourquoi vivons-nous cette situation ridicule ?

La lutte contre la drogue ?

Finalement, la lutte contre la drogue n'est pas menée comme elle devrait l'être et comme nous le voyons à Cavaillon, Carpentras -la situation du bois de l'Ubac est catastrophique avec ses guetteurs installés- et à Avignon. Il faut arrêter la politique du bling-bling avec Gérald Darmanin en shérif. Ces solutions ne sont pas opérantes. Les gens qui habitent ces quartiers ont de faibles revenus et ne peuvent habiter que là. Ils sont pris en otages dans une cité contrainte par des trafiquants et où il n'y a plus de services publics. Nous avons besoin de moins d'annonces et de plus d'efficacité, avec l'affectation permanente de policiers. La CRS 8 ? C'est de la rigolade, parce qu'ils ne restent que 4 jours, juste le temps, pour les dealers, d'aller à la mer.»

Lutte contre la drogue DR

La violence envers les élus

«Je demande depuis plus de 10 ans, un véritable statut des élus 'Agent civique territorial'. Nous demandons un projet de loi pour un statut de fonctionnaire citoyen, comparable à celui des agents de la fonction publique. On passe du système de l'indemnité à celui de la rémunération et à un système de protection de l'élu et de la personne.»

Écrit par le 24 décembre 2024

Perspectives pour les 3 années à venir

«Tenant compte de mes nouvelles fonctions au Sénat, dans le cadre de la commission des Affaires économiques, celle de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement et de la Délégation aux collectivités territoriales, mon action se complètera vers le monde de l'économie en faveur de l'emploi, de la formation, des rémunérations en travaillant avec les élus sur le développement de l'entreprise, de l'artisanat et de l'activité de proximité. Sans oublier le 3ème versant de l'économie vauclusienne : le tourisme.

Le élus se battent pour maintenir les services de proximité DR

«Par ailleurs, il se pose aussi la question du devenir des grands villes de notre département.

Je rappelle que les prochaines élections municipales auront lieu dans 3 ans. Et si l'on ne répond pas aux préoccupations des bassins de vie en termes de développement économique, de sécurité et des questions sociales, il est probable que ces villes rencontrent de grandes difficultés dans tous ces domaines au détriment des vauclusiens. »

«A propos du Rassemblement national

Je tiens aussi à dire que malgré ce qu'ils veulent faire croire, ce ne sont pas eux -les élus du rassemblement national ou assimilé- qui défendent la justice sociale et la lutte contre les inégalités. Ce ne sont pas eux qui défendent les plus faibles. La preuve : ils ont refusé le repas à 1€ pour les étudiants pauvres, ainsi que la proposition de la gauche du Smic à 1500€ net. Sur les questions sociétales, également, ils refusent l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution. Un député RN a ainsi proposé récemment que les femmes retournent dans leur foyer plutôt que de travailler. Ma ligne de conduite est de travailler avec tous les élus, ceux de gauche et ceux qui se réclament de l'arc républicain au service des vauclusiens et des élus.»

Écrit par le 24 décembre 2024



Dans les coulisses de la conférence de presse

Quand agriculture rime avec ‘Brin de Culture’

Ecrit par le 24 décembre 2024



16e édition du festival **'Brin de culture'** avec des fermes qui vous ouvrent leurs portes pour des expos, concerts et ateliers.

Dans le Vaucluse, 10 fermes vous souhaitent la bienvenue jusqu'au 1er novembre pour des pièces de théâtre, des conférences, des balades contées... Au Château de Clapier à Mirabeau par exemple, 'Atelier de photo-transparence' le 7 octobre, à la Ferme-Auberge La Maguette de Sault; le 14 'Soirée Saveurs-Musique', le même jour, à l'Atelier d'Hippolyte à Malaucène, dès 9h 'La grenade sous toutes ses formes' ; au Domaine Plain Pagnier de Mazan, le 21 octobre à 10h, atelier sensoriel sur 'La robe du vin' et le 28 octobre au Domaine Saint-Pierre d'Escarvaillac à Bonpas (Avignon-Montfavet), concert de jazz-manouche.

C'est justement là que s'est tenue la conférence de presse de présentation de ce Festival Brin de Culture. Un domaine de 12 hectares qui affiche avec bonheur ses 700 ans d'histoire, au sud des remparts d'Avignon, avec une maison de maître à l'architecture romane, autrefois rattachée à la Chartreuse de

Ecrit par le 24 décembre 2024

Bonpas, entre les mains de la Famille Requin depuis plus d'un siècle et demi (1880). Un vignoble qui produit exclusivement du rouge AOC Côtes-du-Rhône (30 000 bouteilles par an avec 4 cépages Grenache, Carignon, Syrah et Cinsault) et des vignes anciennes, de 60 à 90 ans. Cette oasis de verdure profite de la proximité de la Durance et d'une généreuse nappe phréatique qui favorise la pousse d'arbres fruitiers et d'oliviers donc la production de jus de fruits et d'huile d'olive. « Nos cuves sont en pierre de taille, creusées en partie dans la roche, nos fûts proviennent de Châteauneuf-du-Pape et nos vins sont vendus dans un rayon de 30km aux cavistes et restaurateurs », explique Andreas Guest au nom de la famille Requin. « Nous avons aussi un gîte avec des chambres en pleine nature et nous organisons des spectacles du Festival Off d'Avignon, des concerts, des mariages et des congrès pour diversifier notre trésorerie ».

Découvrir les métiers de la terre

Organisé par la Chambre régionale d'agriculture, par le réseau Bienvenue à la Ferme (420 adhérents en Paca), avec le soutien de la Région Sud, ce Festival Brin de Culture permet aux visiteurs de découvrir les métiers de la terre, aux enfants de voir de près les animaux de la ferme, les coulisses de l'exploitation, au public de participer à des repas gourmands, des ateliers de dégustation des vins de la Vallée du Rhône, du Ventoux, du Luberon, d'assister à des spectacles et des concerts et surtout de dialoguer avec les paysans de leur travail, de leurs difficultés, de leur passion et de leurs produits.

Record de participation dans la Région Sud

André Serri, vice-président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et président du réseau Bienvenue à la Ferme 84 explique : « C'est un record, la participation de 32 fermes de la Région Sud à ce festival. Nous sommes là pour aider les paysans à élargir leur clientèle, à accueillir le public chez eux, ce qui les oblige à avoir des locaux aux normes de sécurité, d'hygiène, des heures d'ouverture. En plus de l'oenotourisme et de l'agri-tourisme, avec leur propre ferme auberge qui cuisine des menus de qualité avec les fruits et légumes du jardin sans oublier la vente directe de leurs productions. Il y a aussi les drive-fermiers, les casiers et la formule click & collect. Les jeunes agriculteurs ont bien compris l'intérêt de ces nouvelles pratiques pour rendre plus visible et plus viable leur exploitation avoir un revenu décent, bref, ne pas mettre leurs oeufs dans le même panier. »

Ecrit par le 24 décembre 2024



Andre Sérri, président du réseau Bienvenue à la Ferme 84, organisateur du Festival « Brin de Culture ».

Grâce à Brin de Culture, rendez-vous dans les fermes pour une expo, un concert ou une conférence et profitez-en pour faire aussi le plein de fruits, légumes, fromages, vins, œufs, charcuteries, jus de fruits, pâtes de coings, miels et huiles d'olive produits sur place.

Contacts : www.bienvenue-a-la-ferme.com/paca

Des raisins plus résistants, productifs et tardifs, c'est ce à quoi réfléchit le Domaine Expérimental de Piolenc



Vidoc, arlaban, floréal, voltis... Ces mots ne vous disent rien et pourtant, dans quelques années, on ne parlera que d'eux. Ce sont des noms de cépages nouveaux, résistants et durables au mildou, à l'oïdium mis au point par des chercheurs en agronomie de l'INRAE et de l'IFV (Institut français de la vigne et du vin) qui pourront peut-être sauver nos vignobles face au changement climatique. Ils permettront aussi de réduire les intrants et de conserver la typicité des vins de la Vallée du Rhône.

Ecrit par le 24 décembre 2024

En attendant, le Vignoble Expérimental de Piolenc, bras armé de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse depuis 1996, teste sur son domaine de 7,30 hectares, 4,5 hectares plantés en vignes. « Nous visons une triple performance, environnementale, économique et sociétale pour que la période de mutation que traverse le monde viticole soit réussie » précise [François Bérud](#), chef du Service Vigne et Vin à la Chambre d'Agriculture.

La visite du Domaine débute par le parc de 280 panneaux photovoltaïques pivotants, installés à 4,2 mètres de haut sur deux modules de pergolas métalliques de 300m² chacun. « Avec eux, on peut mettre à l'ombre les vignes pour que leurs feuilles et leurs grains ne soient pas brûlés par le soleil en été, et en hiver, pour les protéger du gel et de la grêle et surtout réduire l'irrigation de -25% à -40% (grâce à la diminution de l'évapo-transpiration), ajoute François Bérud. Sans oublier que l'électricité produite (3 mégawatts) pourrait être réinjectée dans le réseau et alimenter plusieurs dizaines de foyers. Ce serait un complément de revenus pour les paysans mais il ne se ferait pas au détriment de l'agriculture. » Cette expérimentation d'agri-voltaïsme est menée par 'Sun'R', une société française lauréate du Programme National d'Investissement d'Avenir. En plus des rangées de vignes, ce domaine abrite des haies, du thym, du laurier-sauce, des pistachiers, des oliviers et des nichoirs pour les oiseaux et les pipistrelles.

Ecrit par le 24 décembre 2024



François Bérud, chef du Service Vigne et Vin à la Chambre d'Agriculture.

Le changement climatique c'est aussi l'évolution des dates de début de vendanges en Côtes-du-Rhône. En 1945, elles avaient lieu fin septembre, en 2015 fin août. En 70 ans, on a aussi constaté d'autres modifications sur la teneur en alcool des vins et leurs arômes. La hausse des températures et la diminution des précipitations ont déjà amené les vignerons à adapter leurs pratiques pour faire face. Cet effort va sans doute aller crescendo.

D'où la nécessité de créer de nouvelles variétés résistantes en conditions réelles sur les parcelles de Piolenc pour obtenir des 'descendants' du Grenache, des clones endurents aux maladies. On peut aussi croiser de nouveaux cépages avec d'autres venus de pays plus chauds (Verdejo et Parrallada d'Espagne, Assyrtiko et Xinomvros de Grèce, Montepulciano d'Italie, mais aussi Bourboulenc et Piquepoul de chez nous). Une chose est sûre, grâce à cette mutualisation des compétences et des financements croisés de l'Institut français de la Vigne et du Vin, de France-Agrimer, du SPVV (Syndicat de la pépinière viticole du Vaucluse), de la CNR (Compagnie nationale du Rhône), d'Inter-Vins Sud-Est, d'Inter-Rhône, de l'INRAE, de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, de la Région Sud et du Département de Vaucluse qui

Ecrit par le 24 décembre 2024

travaillent en bonne intelligence, le vignoble de demain se dessine à Piolenc. Il répondra aux enjeux d'agro-écologie, c'est-à-dire la biodiversité, la typicité des vins, le rendement des parcelles et la préservation des sols.



La machine à vendanger en action sur le Domaine de Piolenc

Ecrit par le 24 décembre 2024

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?



Alors que [l'OFB](#) (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (*Canis lupus*) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la [Coordination rurale](#) dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette

Écrit par le 24 décembre 2024

mission)...

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Une mascarade

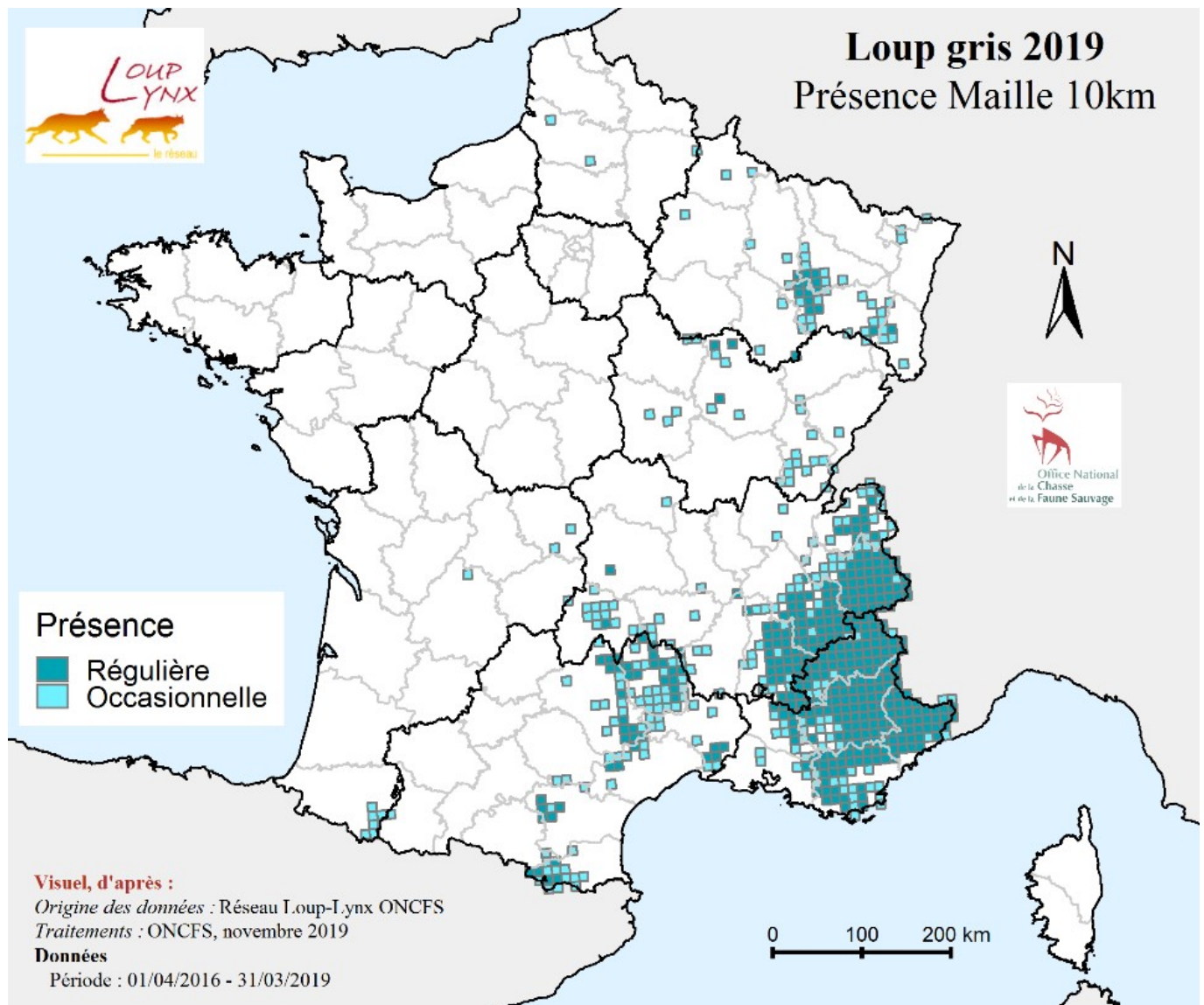
Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jouselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Ecrit par le 24 décembre 2024



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Ecrit par le 24 décembre 2024

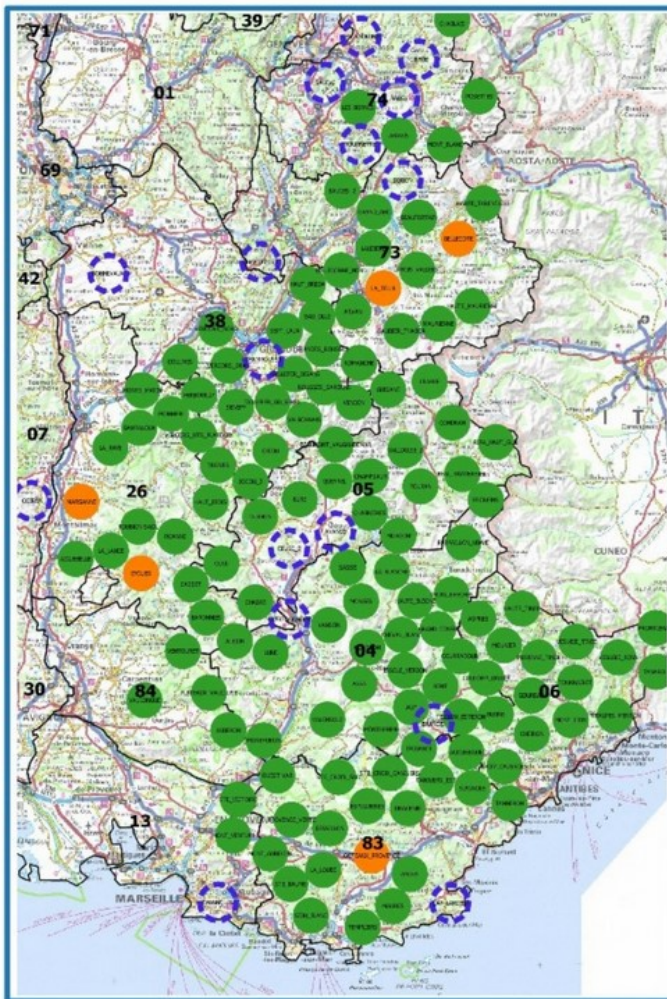
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km². De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux. En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021. En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnités. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.

Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Ecrit par le 24 décembre 2024



Lexique
 Zone : ces représentations sont schématiques car on ne peut pas identifier avec précision les contours du domaine vital d'un ou plusieurs animaux territorialisés.
 Zone de Présence Permanente : identifiée à l'issue de deux hivers consécutifs de présence continue ou dès la mise en évidence d'une reproduction.
 Zone de Présence à Confirmer: secteur comportant une récurrence d'indices de présence qu'il convient de suivre pour détecter une éventuelle installation de ZPP.
 Meute : à compter de trois individus ou dès qu'une reproduction est mise en évidence.
 Non Meute : un ou deux individus sans reproduction avérée.

ZPP_SUIVI_ESTIVAL

- Zone de Présence Permanente "meute"
- Zone de Présence Permanente "non meute"
- Zone de Présence "à confirmer"

Cartographie : Nicolas JEAN ONCFS
 Fonds : BD CARTO (c) IGN
 Sources : Données du réseau loup lynx
 Période du 01/04/2021 au 30/10/2021
 Mise à jour : février 2022

Massifs Alpains et Provencaux

© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Ecrit par le 24 décembre 2024

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

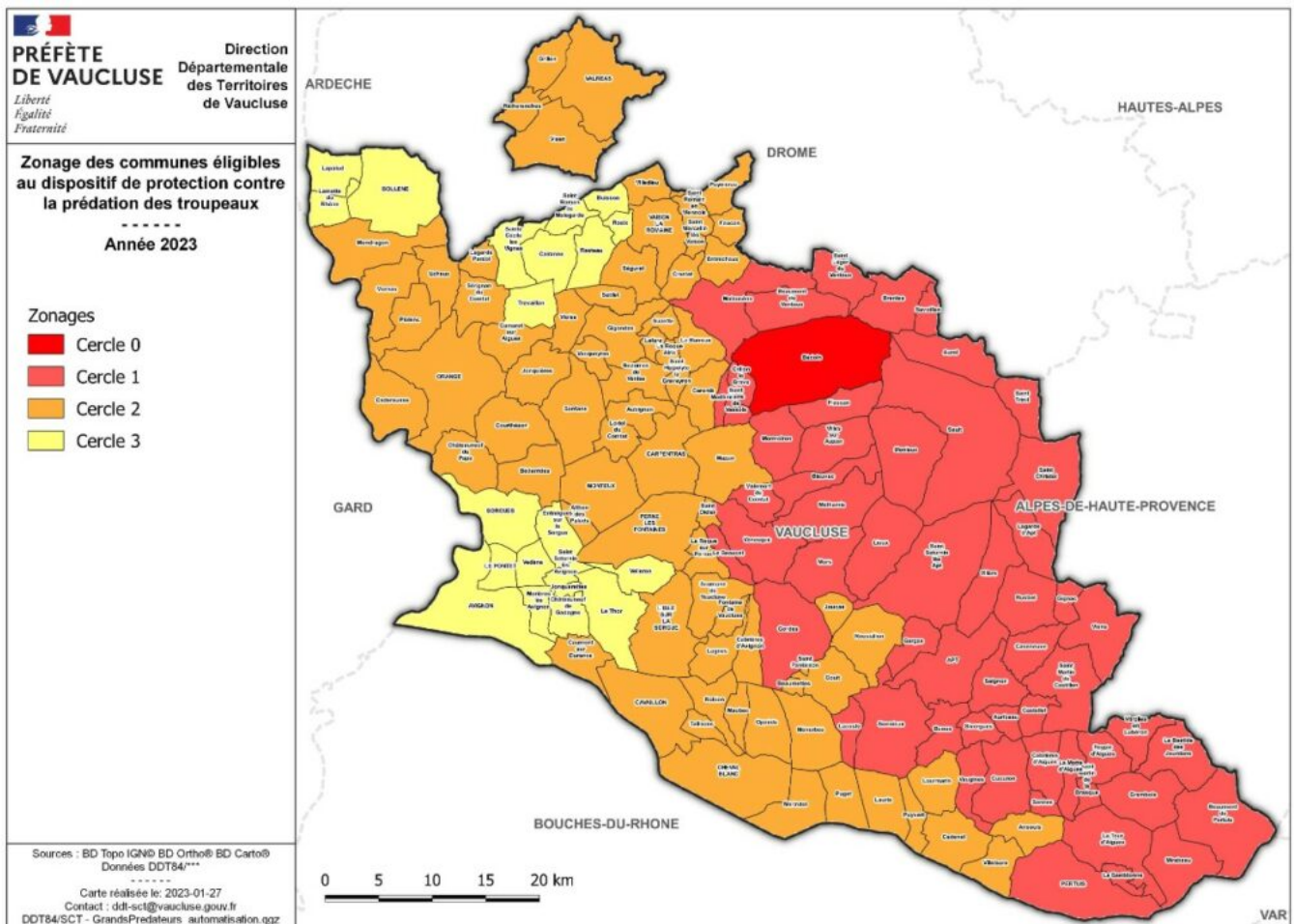
Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?

Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien...).

Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.

Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), les représentants locaux de [l'Association des communes pastorales](#) ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5^e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter [une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup](#).

Ecrit par le 24 décembre 2024



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes. Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Ecrit par le 24 décembre 2024

Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

La commune de Venasque accueille la Fête de l'agriculture paysanne



Les réseaux de l'agriculture paysanne en Vaucluse ([ADEAR 84](#) et [Confédération Paysanne 84](#)) organise une nouvelle édition de la Fête de l'agriculture paysanne dans une ferme de Venasque ce samedi 20 septembre. L'occasion de se réunir, d'échanger et de festoyer.

Ecrit par le 24 décembre 2024

Cette année, c'est Félix Droin, à Venasque, qui ouvre les portes de sa ferme et accueille l'événement. Ce dernier mettra en avant le collectif avec le thème 'Mutualiser des idées, du temps, des espaces, des moyens matériels... Pourquoi ? Comment ?'.

Pendant toute la durée de l'événement, les visiteurs pourront profiter d'un marché paysan et artisanal, de jeux en bois pour petits et grands, de snacks fermiers, d'une buvette, de jeux de société engagés, de stands associatifs, ou encore d'une exposition. À 14h30, il y aura une table ronde sur le thème 'Faire collectif en agriculture' avec une intervention de [Christophe Lenfant](#) sur le thème de l'intelligence collective et des partages d'expériences de celles et ceux qui s'impliquent en agriculture dans des dynamiques collectives pour l'installation, la gestion, ou bien la commercialisation. L'événement se terminera avec un bal paysan dès 19h.

Samedi 30 septembre. De 13h à 23h. 2847 Route de Gordes. Venasque.



V.A.

Le Min de Cavailon participe aux Journées nationales du don agricole



Dans le cadre des Journées nationales du don agricole qui ont lieu tout le mois de septembre, sous l'initiative de l'association [Solaal](#), le [Marché d'intérêt national \(Min\) de Cavailon](#) récoltera des dons ce vendredi 29 septembre.

Cette initiative, qui met en valeur la générosité des agriculteurs vauclusiens et vise à créer du lien avec les associations caritatives locales, entre dans la réalisation du futur Projet alimentaire territorial (PAT) du Département de Vaucluse, actuellement en voie de finalisation.

Le Min de Cavailon accueillera les dons dès 3h du matin ce vendredi 29 novembre. Un petit-déjeuner

Ecrit par le 24 décembre 2024

sera organisé de 7h à 9h en présence d'élus locaux pour les agriculteurs, les représentants des organismes agricoles et les structures d'aide alimentaire vauclusiennes. Les dons seront comptabilisés à ce moment-là et il sera possible de s'informer sur la possibilité de don contre déduction d'impôt tout au long de l'année. Le [Min d'Avignon](#) organisera une journée de récolte de dons agricoles au printemps prochain.

L'année dernière, huit tonnes de fruits et légumes avait été récoltées auprès de onze producteurs. Ces dons ont bénéficié à cinq associations caritatives et humanitaires (Resto du cœur, Secours Populaire Français, ANDES, Jardins de Méditerranée, Croix Rouge Française).

V.A.

Rendez-vous à Matignon pour l'agriculture vauclusienne

Ecrit par le 24 décembre 2024



Ce mercredi 20 septembre, Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), Sophie Vache, présidente de la [FDSEA 84](#) et [Audrey Piazza](#), présidente des [Jeunes agriculteurs de Vaucluse](#), se sont rendues à l'hôtel de Matignon pour une audience avec **Mathias Ginet, conseiller technique agriculture d'Emmanuel Macron et d'Elisabeth Borne.**

Ce rendez-vous à Matignon a été l'occasion de présenter les atouts et les innovations de l'agriculture vauclusienne, de la place importante qu'elle occupe dans l'économie du territoire, mais aussi de la crise globale à laquelle elle doit faire face, toutes filières confondues, dans un contexte climatique, économique et social extrêmement tendu.

Georgia Lambertin, Sophie Vache et Audrey Piazza ont présenté une sélection de sujets agricoles à fort enjeux tels que l'hydraulique, les énergies renouvelables, l'arboriculture, la prédation, l'agriculture biologique, l'emploi, ou encore les phytosanitaires, en alertant Mathias Ginet sur les constats alarmants et en proposant des solutions concrètes visant à accompagner les agriculteurs le plus rapidement

Écrit par le 24 décembre 2024

possible. « L'agriculture n'a jamais vécu une transition aussi importante dans son histoire et il faut absolument que l'État accompagne et soutienne les agriculteurs qui sont de plus en plus vertueux, mais sans les pénaliser », a déclaré la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Les trois présidentes ont demandé au conseiller une réunion de travail avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau et ses services, afin d'aborder plus en détails chaque sujet et de réagir le plus rapidement possible pour aider au plus vite les agriculteurs. Mathias Ginet s'est engagé à répondre rapidement avec une proposition de plan d'action.

L'agriculture vaclusienne en chiffres

- Le Vaucluse compte **4 860** exploitations agricoles
- L'agriculture n'occupe que **31%** de la surface du département (contre 52% en moyenne nationale)
- **21%** des exploitations sont en agriculture biologique
- L'agriculture vaclusienne, c'est plus d'**1** milliard d'euros de chiffre d'affaires par an
- **10** emplois (équivalent à temps plein) sont créés pour 100 ha (c'est 4 fois plus que la moyenne nationale)

V.A.